



# DOSSIER DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

## PARTIE 2

**BMF, BEF, BEFF, BEPF**

NOM : \_\_\_\_\_

PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DIPLÔME DEMANDÉ : \_\_\_\_\_

**Partie réservée à l'administration (ne pas remplir)**

Dossier reçu le : .../.../.....

Date du jury : .../.../.....



**Informations complémentaires sur le suivi du dossier :**

Cachet de la Ligue, nom et signature de la personne référente

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## SOMMAIRE

---

<b>SOMMAIRE</b> .....	<b>3</b>
<b>PREAMBULE</b> .....	<b>4</b>
<b>DEMARCHE</b> .....	<b>5</b>
<b>NOTICE EXPLICATIVE</b> .....	
<b>LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE</b> .....	<b>6</b>
<b>L'ACCUEIL ET L'INFORMATION</b> .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER</b> .....	<b>ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.</b>
<b>LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE</b> .....	<b>6</b>
<b>AIDE A LA REDACTION</b> .....	<b>7</b>
<b>VOTRE IDENTITE</b> .....	<b>12</b>
<b>VOS MOTIVATIONS</b> .....	<b>13</b>
<b>L'ENTRETIEN</b> .....	<b>41</b>
<b>DECLARATION SUR L'HONNEUR</b> .....	<b>42</b>
<b>ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF</b> .....	<b>42</b>
<b>ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF</b> .....	<b>47</b>
<b>ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF</b> .....	<b>50</b>
<b>ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF</b> .....	<b>56</b>
<b>ADRESSES UTILES</b> .....	<b>61</b>



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## PREAMBULE

Ce dossier de validation doit permettre au jury d'évaluer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises au cours de votre expérience.

Il a été conçu pour le brevet de Moniteur de football (BMF), le brevet d'entraîneur de Football (BEF), le brevet d'entraîneur formateur de football (BEFF) et le brevet d'entraîneur professionnel de football (BEPF).

Pour vous aider dans la constitution de ce dossier, il est nécessaire de lire attentivement les conseils et les recommandations qui figurent dans les pages suivantes et consulter les référentiels du diplôme visé en annexes.

Toutes les informations demandées dans ce dossier sont nécessaires au travail d'évaluation du jury. Le dossier est à retourner à l'IFF pour les demandes BEFF et BEPF.

**Les dossiers concernant les BMF et BEF sont à adresser à votre IR2F de résidence :**

**LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL**  
**IR2F**  
**Europôle de l'Arbois – 390 Rue Denis Papin – 13592 Aix-en-Provence Cedex 3**

**Au plus tard le 31 janvier 2020 (date limite d'envoi - cachet de La Poste faisant foi). Dossier envoyé en 2 exemplaires et accompagné de l'avis de recevabilité qui vous a été envoyé par la Ligue.**

Pour rappel, les tarifs des différents dossiers :

<b>Validation des acquis de l'expérience BMF</b>	<b>De 200 € à 500 €</b>
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	300 €

<b>Validation des acquis de l'expérience BEF</b>	<b>De 200 € à 1 000 €</b>
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	800 €

<b>Validation des acquis de l'expérience BEFF</b>	<b>De 200 € à 2 300 €</b>
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	2 100 €

<b>Validation des acquis de l'expérience BEPF</b>	<b>De 200 € à 3 000 €</b>
Frais de dossier	100 €
Partie 1 : Analyse de la recevabilité	100 €
Partie 2 : Analyse de l'expérience	2 800 €

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030  
Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## DEMARCHE

---

- Bien préciser son projet professionnel.
- Identifier dans son expérience les activités qui correspondent au référentiel d'activités du diplôme demandé.
- Analyser les expériences et démontrer qu'elles sont sources de compétences professionnelles en lien avec celles décrites dans le référentiel précité.
- Rédiger par écrit ces différentes expériences professionnelles, salariées, non salariées, bénévoles, syndicales, électorales, de sportif de haut niveau.



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## NOTICE EXPLICATIVE

### LES ETAPES DE LA PROCEDURE DE VAE

#### Première phase

#### L'ACCUEIL ET L'INFORMATION

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	L'INSTITUT DE FORMATION DU FOOTBALL (IFF) (pour le BEFF et BEPF)  ou  LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL (IR2F) DE VOTRE LIEU DE RESIDENCE (pour le BMF ou le BEF)
Vous demandez un dossier.	Vous remet ou vous adresse un dossier

#### Deuxième phase

#### LA RECEVABILITE DE VOTRE DOSSIER

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
	L'IFF ou L'IR2F
Vous adressez la première partie de votre dossier (CERFA N°12818*02) à l'IFF ou l'IR2F de votre lieu de résidence	Examine votre dossier et vous notifie un avis de recevabilité dans un délai de deux mois après l'accusé de réception.

#### Troisième phase

#### LA VALIDATION DES ACQUIS DE VOTRE EXPERIENCE

VOUS	VOTRE INTERLOCUTEUR
Vous adressez deux exemplaires de la deuxième partie de votre dossier de validation avant le 31 janvier de chaque année	LA LIGUE INSTITUT REGIONAL DE FORMATION DU FOOTBALL
	Vous adresse une convocation pour un entretien. Vous adresse une convocation <b>si nécessaire et à la demande du jury</b> pour une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée
	Vous notifie la décision du jury qui peut : - vous attribuer le diplôme - ne pas vous attribuer le diplôme - vous attribuer une partie du diplôme ; cette certification partielle est valable à vie



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## AIDE A LA REDACTION

---

### Comment remplir votre partie 2 du dossier de validation VAE consacrée à la description et à l'analyse de votre expérience ?

La seconde partie du dossier doit permettre au jury d'évaluer si vous avez acquis les compétences professionnelles en lien avec le référentiel d'activités du diplôme visé. Vous devez donc, pour chaque fonction du référentiel, décrire les activités, actions et tâches pratiquées au cours de vos expériences et analyser en quoi elles vous ont permis d'acquérir les compétences du diplôme.

Pour choisir dans votre expérience les actions à décrire, étudiez les référentiels du diplôme visé (voir annexes). Ces référentiels définissent le métier concerné, indiquent les compétences attendues et évaluées par le jury.

Parmi l'étendue de votre expérience, vous devrez être attentif aux choix des actions que vous décrierez et analyserez. Ces actions devront être réelles, concrètes, précises, variées et inscrites dans des contextes différents. Choisissez bien les actions dans lesquelles votre rôle, votre implication, votre intervention et votre activité professionnelle ont été significatifs.

### VOS MOTIVATIONS

p. 12 du dossier

*Vous devez, dans le cadre prévu à cet effet, rédiger librement un écrit de **trois pages maximum** sur votre expérience afin que le jury puisse repérer les connaissances, aptitudes et compétences que vous avez acquises. Vous vous appuyerez sur des éléments significatifs de votre parcours (formations, expérience professionnelle, bénévole ...) qui vous ont permis de développer des compétences en rapport direct avec le diplôme demandé.*

*Cet écrit doit permettre d'éclairer le jury sur les raisons de votre démarche et de votre choix de diplôme par rapport à votre projet professionnel et/ou personnel.*



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ETAPE 1 : REPERTOIRE D'ACTIVITES

*p. 15 du dossier*

**Pour la conformité de votre dossier de validation, les éléments ci-dessous sont exigés :**

***Si vous demandez le diplôme complet :***

*Pour chaque fonction (chaque UC du diplôme), vous choisirez deux activités à partir desquelles vous décrierez et analyserez plusieurs actions.*

*Exemple pour le BEF (3 fonctions) :*

***Fonction 1 (UC1) :*** *mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)*

- ***Activité 1 : Participation au projet éducatif du club ou de la structure***
  - *Actions ...*
  
- ***Activité 2 : Proposition d'un projet de formation***
  - *Actions...*

***Si vous ne demandez pas le diplôme complet :***

*Les candidats doivent seulement répertorier les activités en lien avec les fonctions concernées par la ou les UC manquante(s).*

- *Les informations relatives à vos expériences sont nécessaires au travail d'évaluation du jury.*
  
- *Présentez dans le tableau récapitulatif, en commençant par l'expérience la plus récente, les emplois occupés ainsi que les activités bénévoles, volontaires, de sportif de haut niveau, de mandat syndical ou d'élu local à porter à la connaissance du jury.*



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ETAPE 2 : DESCRIPTION ET ANALYSE

*p. 16 du dossier*

*Cette deuxième étape constitue la partie la plus importante du dossier VAE. Elle doit permettre au jury d'évaluer si le candidat a bien acquis au travers de son expérience les compétences du diplôme visé.*

Vous devez remplir, pour chaque fonction du diplôme visé, une fiche par activité comportant la description puis l'analyse détaillée des compétences associées aux actions et tâches réalisées.

Exemple pour le BEF : 3 fonctions (3UC – 2 activités par fonction à répertorier soit **6 fiches à formaliser**).

### Recommandations :

Le jury a besoin de matière pour repérer vos acquis. Votre écrit ne peut donc pas se limiter à une ou deux pages par action choisie.

#### 1. Description :

Dans le cadre réservé, le candidat décrit ses activités en étant complet et précis :

- Situez vos actions dans leur contexte (votre cadre institutionnel, votre position hiérarchique, la date, le lieu...) et définissez votre fonction exacte, le type de responsabilité exercée ;
- Insistez sur votre rôle et votre implication personnelle (utilisez le « je » qui permet de mieux vous évaluer en action) ;
- Précisez les objectifs que vous poursuivez à travers cette action et dites pourquoi et comment vous avez fixé ces objectifs, à partir de quels constats, de quelles situations, etc ;
- La description seule ne suffit pas. Il faut également expliquer comment et pourquoi vous agissez ainsi. Vous devez donc **décrire et analyser** vos pratiques.



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

### 2. Analyse :

Dans le cadre réservé, le candidat procède à l'analyse détaillée de ses activités en cherchant à démontrer en quoi elles ont pu lui permettre d'acquérir une ou plusieurs compétences du diplôme visé.

- Choisissez un mode de description chronologique, du début à la fin de l'action, sans oublier l'évaluation en lien avec vos objectifs ;
- Précisez quels sont vos outils et vos modalités d'évaluation. Argumentez vos choix en indiquant comment vous les avez utilisés et ce qu'ils vous ont permis de repérer et de proposer comme remédiations ;
- Situez les partenaires et acteurs engagés dans l'action : vous-même, vos collègues, votre hiérarchie, le public, etc. et l'intervention spécifique de chacun d'eux.
- Mesurez les écarts entre ce qui était prévu et ce qu'il s'est réellement passé
- Identifiez les compétences mobilisées

**Nb : les indications ci-dessus ne sont pas exhaustives et ne constituent en aucun cas le plan de vos écrits.**

### Quelques points de vigilance

Evitez absolument les écueils que sont :

- La présentation de votre fiche de poste (fonctions et missions telles qu'elles vous étaient demandées par votre employeur ou votre statut de bénévole) sans en livrer votre interprétation, votre appropriation...
- Les fiches d'activités de séances ou de projets anonymes, les listes de tâches...
- La présentation des savoirs et autres modèles théoriques du métier, tels qu'on les trouve dans les cours et les manuels. Pour prendre un exemple, il ne faut surtout pas faire un cours de biomécanique en guise de description de la préparation d'un programme d'entraînement.

A l'inverse, si vous décrivez votre pratique concrète et précise de l'entraînement, il peut être utile ponctuellement de se référer à tel ou tel principe de biomécanique qui a guidé votre choix dans l'action. Si vous choisissez de joindre des documents écrits pour illustrer votre propos, veillez à ce qu'ils soient en lien direct avec l'action décrite, soit parce que vous les avez conçus, soit parce que vous avez contribué pleinement à leur réalisation (support d'information, réalisation personnelle...) mais il faut qu'on sache quel a été votre rôle. Ces documents doivent être clairement référencés dans l'écrit concerné et placés à la suite de celui-ci. Veillez à ne pas trop surcharger votre dossier par des annexes. Le jury trouvera vos compétences dans les analyses descriptives que vous aurez rédigées. Les annexes vidéos ne sont pas acceptées.

Votre dossier de validation doit être **paginé** et comporter un **sommaire**.



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## SOMMAIRE (à compléter)

Introduction	Page .... à .....
Mon récit d'expérience (mes motivations)	Page .... à .....
Mon répertoire d'activité	Page .... à .....
Fiche 1 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Fiche 2 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Fiche 3 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Fiche 4 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Fiche 5 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Fiche 6 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Fiche 7 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Fiche 8 Intitulé de l'action	Page .... à .....
Conclusion	Page .... à .....



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## VOTRE IDENTITE

Madame

Monsieur

(nom de naissance)

Nom d'époux(se)

Prénom(s)

Date de naissance

Nationalité

Adresse

Code postal

Ville

Tél. fixe

Tél. portable

Courriel :

## VOTRE SITUATION ACTUELLE

Etes-vous :  Salarié  Travailleur indépendant  Bénévole  Demandeur  
d'emploi

Autre situation (précisez) :



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

### VOS MOTIVATIONS

---



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

### VOS MOTIVATIONS (SUITE)

---

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030  
Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## VOS MOTIVATIONS (SUITE)

---



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ETAPE 1 : REPERTOIRE D'ACTIVITES

PERIODE	DUREE (EN MOIS)	STATUT*	NOM ET ACTIVITE PRINCIPALE DE LA STRUCTURE	EMPLOI ET FONCTIONS EXERCEES	ACTIVITES
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					
De :					
A :					

- 1 : salarié
- 2 : travailleur indépendant, artisan, profession libérale
- 3 : volontaire
- 4 : sportif de haut niveau
- 5 : bénévole
- 6 : personne ayant exercé des responsabilités syndicales
- 7 : mandat électoral ou fonction électorale



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 1

**Fonction :**

**Activité :**

---

## Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

---

Adresse

---

Activité principale

---

Nombre de salariés

---

**Pour une association, précisez :**

Objet

---

Secteur d'activités

---

Nombre d'adhérents

---

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

---

Nombre total de bénévoles

---

Le type de public concerné par les activités de l'association

---

---

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)

---

---

---



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

### Description



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 2

**Fonction :**

**Activité :**

## Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

**Pour une association, précisez :**

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

## Description



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 3

**Fonction :**

**Activité :**

## Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

**Pour une association, précisez :**

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

### Description



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 4

**Fonction :**

**Activité :**

---

### Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

---

Adresse

---

Activité principale

---

Nombre de salariés

---

**Pour une association, précisez :**

Objet

---

Secteur d'activités

---

Nombre d'adhérents

---

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

---

Nombre total de bénévoles

---

Le type de public concerné par les activités de l'association

---

---

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)

---

---

---



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

### Description



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 5

**Fonction :**

**Activité :**

### Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

**Pour une association, précisez :**

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

### Description



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 6

**Fonction :**

**Activité :**

### Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

**Pour une association, précisez :**

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

*Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :*

- *Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis*
- *Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)*
- *Le type de responsabilité exercée*
- *Autres...*

### **Description**



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 7

**Fonction :**

**Activité :**

### Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

**Pour une association, précisez :**

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

### Description



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## DESCRIPTION ET ANALYSE

Fiche n° 8

**Fonction :**

**Activité :**

### Présentation de l'entreprise ou de l'organisme dans lequel vous avez exercé cette activité

Nom et statut de l'entreprise

Adresse

Activité principale

Nombre de salariés

**Pour une association, précisez :**

Objet

Secteur d'activités

Nombre d'adhérents

Nombre de bénévoles dans les instances dirigeantes

Nombre total de bénévoles

Le type de public concerné par les activités de l'association

Le niveau d'intervention de l'association (local, départemental, régional, national, international – expliquez)



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Décrivez l'activité choisie en expliquant notamment :

- Les actions/tâches engagées et les objectifs poursuivis
- Les interlocuteurs concernés (collègues, hiérarchie, clients, usagers, partenaires, bénévoles)
- Le type de responsabilité exercée
- Autres...

### Description



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

Analysez l'activité choisie en développant notamment :

- *Votre engagement personnel dans l'activité, les actions et tâches effectuées*
- *Les moyens mis à votre disposition*
- *Les méthodes mises en œuvre*
- *Les difficultés rencontrées et les remédiations apportées*
- *Autres...*

### Analyse



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## L'ENTRETIEN

---

### RAPPELS SUR L'ENTRETIEN

- **L'entretien est obligatoire et vous serez convoqué.**
- **L'entretien a une durée maximum de 30 minutes ;**
- **L'entretien est conduit par les membres de la commission VAE ;**
- **L'entretien doit permettre de compléter des points du dossier dont la formulation ne serait pas jugée assez précise pour traduire la mise en œuvre des compétences visées. Il n'a pas pour objet de vérifier les connaissances théoriques du candidat mais essentiellement des savoirs « expérimentiels » ;**
- **Aucun élément d'évaluation ne vous sera communiqué à l'issue de l'entretien. Les résultats vous seront transmis après la délibération finale du jury final ;**
- **Une épreuve complémentaire pourra être organisée. Il s'agit d'une mise en situation professionnelle réelle ou reconstituée. Elle doit permettre de vérifier les actions décrites et analyser les éléments manquant de précision ;**



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) (nom et prénom du candidat) :

Certifie sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations figurant dans le présent dossier et déclare ne pas déposer pour cette année civile :

- Une autre demande pour le même diplôme dans un autre Institut Régional de Formation du Football

Fait à :

Le :

**Signature du candidat :**

**La LIGUE ou la FFF se réserve la possibilité de vérifier l'exactitude de vos déclarations. En cas de fausses déclarations, l'obtention du diplôme vous sera refusée, et l'administration sera tenue de déposer plainte contre vous.**

La loi punit quiconque se rend coupable de fausses déclarations :

« Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de même à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 450 000 d'euros d'amende » (code pénal, art. 441-1).

« Le fait de se faire délivrer indûment par une administration publique ou par un organisme chargé d'une mission de service public par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 euros d'amende.

Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu ». (Code pénal, art. 441-6).

**VOUS VENEZ DE TERMINER DE REMPLIR LA PARTIE 2 DE VOTRE DOSSIER DE DEMANDE**

- Faites deux copies du dossier et envoyez les deux exemplaires à l'IFF ou l'Institut Régional de Formation du Football, en respectant le délai d'envoi qui vous a été communiqué

**Vous recevrez une convocation mentionnant le jour, l'heure et le lieu de l'entretien.  
Vous recevrez une notification écrite de la décision du jury, le cas échéant, le diplôme demandé.**

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ANNEXE 1 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BMF<sup>1</sup>

UC1 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'animation en football pour des jeunes d'U8 (moins de 8 ans) à U11 (moins de 11 ans), en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<p><b>Mise en application des projets d'encadrement dans le cadre de la pratique du football en sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les groupes des niveaux et organiser l'animation pour des jeunes d'U8 à U11 ;</li> <li>- Mettre en œuvre les progressions pédagogiques en animation ;</li> <li>- Proposer des situations pédagogiques cohérentes ;</li> <li>- Organiser les différents espaces d'animation et de pratique ;</li> <li>- Utiliser les outils d'évaluation proposés ;</li> <li>- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure ;</li> <li>- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs ;</li> <li>- Evaluer les attentes des licenciés ;</li> <li>- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein du club ou de la structure ;</li> <li>- Evaluer son action en lien avec les projets du club ou de la structure ;</li> <li>- Définir les objectifs des séances d'animation pour l'ensemble des catégories ;</li> <li>- Encadrer les collectifs dans le cadre de l'animation en football ;</li> <li>- Définir les règles de la vie collective ;</li> <li>- Veiller à leur application et leur respect ;</li> <li>- Favoriser l'intégration des publics présentant des handicaps ;</li> <li>- Mettre en place des situations adaptées pour ces publics ;</li> </ul>
<p><b>Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et la réglementation en vigueur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement ;</li> <li>- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité ;</li> <li>- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales ;</li> <li>- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement ;</li> <li>- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement ;</li> </ul>

<sup>1</sup> - Document extrait du Règlement B.M.F n° 15 159 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »  
- Le référentiel de certification a été supprimé.  
- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

UC2 : Etre capable de mettre en œuvre une séance de préformation en football pour des jeunes d'U12 (moins de 12 ans) à U15 (moins de 15 ans), en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<p><b>Mise en application des projets de préformation, dans le cadre de la pratique du football en sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les groupes de niveaux et l'organisation de l'entraînement en préformation ;</li> <li>- Mettre en œuvre les progressions pédagogiques de la préformation ;</li> <li>- Proposer des situations pédagogiques cohérentes ;</li> <li>- Organiser les différents espaces de préformation et de pratique ;</li> <li>- Utiliser les outils d'évaluation proposés ;</li> <li>- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure ;</li> <li>- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs ;</li> <li>- Evaluer les attentes des licenciés ;</li> <li>- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein du club ou de la structure ;</li> <li>- Evaluer son action en lien avec les projets du club ou de la structure ;</li> <li>- Définir les objectifs des séances de préformation pour l'ensemble des catégories.</li> </ul>
<p><b>Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et de la réglementation en vigueur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement ;</li> <li>- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité ;</li> <li>- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales ;</li> <li>- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement ;</li> <li>- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement</li> </ul>



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

**UC3 : Etre capable de mettre en œuvre une séance d'entraînement en football pour des jeunes de U16 (moins de 16 ans) aux seniors, en sécurité**

## REFERENTIEL D'ACTIVITES

ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<p><b>Mise en application des projets d'entraînement, dans le cadre de la pratique du football en sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les groupes de niveaux et l'organisation de l'entraînement ;</li> <li>- Mettre en œuvre les progressions pédagogiques d'entraînement ;</li> <li>- Proposer des situations pédagogiques cohérentes ;</li> <li>- Organiser les différents espaces d'entraînement et de pratique ;</li> <li>- Utiliser les outils d'évaluation proposés ;</li> <li>- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure ;</li> <li>- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs ;</li> <li>- Evaluer les attentes des licenciés ;</li> <li>- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein du club ou de la structure ;</li> <li>- Evaluer son action en lien avec les projets du club ou de la structure ;</li> <li>- Définir les objectifs des séances pour l'ensemble des catégories ;</li> <li>- Encadrer les collectifs dans le cadre de l'entraînement sportif en football</li> </ul>
<p><b>Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et de la réglementation en vigueur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer les règles de sécurité auprès des pratiquants et de l'encadrement ;</li> <li>- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité ;</li> <li>- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales ;</li> <li>- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement ;</li> <li>- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement ;</li> </ul>

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

UC4 : Etre capable de contribuer au projet associatif d'un club ou d'une structure de football, en sécurité	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<p><b>Mobilisation des connaissances administratives nécessaires à la gestion d'un projet, en sécurité</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire son action dans le projet du club ou de la structure ;</li> <li>- Coordonner son action avec l'action des autres intervenants et acteurs ;</li> <li>- Evaluer les attentes des licenciés ;</li> <li>- Prendre en compte des éléments du projet éducatif et sportif pour organiser les actions au sein du club ou de la structure ;</li> <li>- Evaluer son action en lien avec les projets du club ou de la structure ;</li> <li>- Définir les règles de la vie collective ;</li> <li>- Veiller à leur application et leur respect ;</li> <li>- Favoriser l'intégration des publics présentant des handicaps ;</li> <li>- Communiquer les règles de sécurité liées auprès des pratiquants et de l'encadrement ;</li> <li>- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité dans le cadre du projet associatif ;</li> <li>- Participer au fonctionnement de la structure et à la gestion de l'activité ;</li> <li>- Participer à des réunions internes et externes ;</li> <li>- Contribuer à la programmation des activités ;</li> <li>- Gérer le matériel et l'utilisation des équipements ;</li> <li>- Présente le bilan du projet.</li> </ul>
<p><b>Définition des règles de sécurité dans le respect des normes fédérales et de la réglementation en vigueur</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer ces règles auprès des pratiquants et de l'encadrement ;</li> <li>- Mettre en œuvre les moyens pour leur application ;</li> <li>- Intervenir pour prévenir ou régler tout problème lié à la sécurité ;</li> <li>- Adapter son action en fonction de l'évolution des règles et normes fédérales ;</li> <li>- Evaluer les risques potentiels liés à la situation d'encadrement ;</li> <li>- Prévenir les comportements à risque pour la santé morale, physique et psychique des licenciés et de l'encadrement.</li> </ul>



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ANNEXE 2 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEF<sup>2</sup>

UC 1 : Etre capable de mettre en œuvre le projet sportif dans un club ou une structure de football au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<b>Participation au projet éducatif du club ou de la structure</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire ses activités dans le cadre du projet du club ou de la structure</li> <li>- Participer au diagnostic de l'association sportive ou de la structure, et de son environnement</li> <li>- Animer des réunions d'informations au sein du club ou de la structure</li> <li>- Porter garant des valeurs portées par la pratique sportive et le football</li> <li>- Assurer l'animation des actions éducatives</li> <li>- Participer à la lutte contre la violence</li> <li>- Contribuer à la prévention contre le dopage et les conduites addictives et à risque</li> <li>- Veiller au respect du projet éducatif</li> <li>- Concourir à la mise en œuvre du projet de l'AS ou de la structure</li> </ul>
<b>Conception du projet sportif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concevoir les différentes procédures d'inventaire</li> <li>- Analyser les singularités des différentes pratiques et des équipes</li> <li>- Formaliser les buts et objectifs du projet sportif</li> <li>- Choisir les différents outils d'évaluation du projet</li> <li>- Concevoir un dispositif d'informations régulatrices</li> <li>- Communiquer sur l'évolution du projet sportif auprès des différents acteurs du club ou de la structure</li> <li>- Repositionner le projet dans son environnement</li> <li>- Ordonner un plan d'actions</li> <li>- Ordonner l'action pédagogique de l'équipe technique</li> </ul>
<b>Proposition d'un projet de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Dresser un état des lieux quant à la formation des éducateurs et d'autres acteurs de l'association sportive ou de la structure</li> <li>- Engager une stratégie de formation continue</li> <li>- Présenter les formations fédérales</li> <li>- S'engager dans des formations de tutorat</li> <li>- Aider à la construction des plans de formation des différents acteurs du club ou de la structure</li> <li>- Organiser la formation continue des éducateurs de l'AS ou de la structure</li> <li>- Gérer sa propre formation continue</li> </ul>

<sup>1</sup> - Document extrait du Règlement B.E.F n° 15240 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »  
- Le référentiel de certification a été supprimé.  
- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## UC 2 : Etre capable d'entraîner, en sécurité, une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)

REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<b>Conception de plans d'entraînement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structurer un plan pluriannuel d'entraînement</li> <li>- Déterminer un plan annuel d'entraînement et les cycles correspondants</li> <li>- Organiser ses programmes en fonction :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• des différentes catégories d'âge</li> <li>• des différents niveaux de jeu</li> <li>• des particularités de l'environnement</li> </ul> </li> <li>- Convenir des buts et objectifs alloués aux différents cycles de développement</li> <li>- Construire les cycles d'entraînement en harmonie avec les objectifs pédagogiques</li> <li>- Choisir les différents outils évaluant l'efficacité des programmes d'entraînement</li> <li>- Envisager un dispositif d'informations-retours régulatrices</li> <li>- Opérationnaliser les principes d'entraînement</li> </ul>
<b>Préparation d'actions d'entraînement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agencer le planning des entraînements</li> <li>- Prévoir les besoins en termes de matériel pédagogique</li> <li>- Définir les charges d'entraînement</li> <li>- Envisager les différentes approches pédagogiques</li> <li>- Choisir les différents critères attestant de l'efficacité des procédés d'entraînement</li> <li>- Préparer sa séance en se référant aux programmes et aux régulations adaptatives apportées</li> </ul>
<b>Direction de séances d'entraînement dans le respect de la sécurité des pratiquants</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrer des séances d'entraînement harmonisées avec les cycles et objectifs d'apprentissage et de résultats</li> <li>- Organiser son action pédagogique au niveau de la séance</li> <li>- Aménager des espaces pédagogiques appropriés</li> <li>- Créer un environnement induisant une réponse motrice efficace</li> <li>- Organiser des groupes pédagogiques</li> <li>- Discriminer les situations d'apprentissage les plus adéquates</li> <li>- Opter pour les méthodes pédagogiques les plus pertinentes</li> <li>- Veiller à la progressivité des objectifs d'apprentissage</li> <li>- Intervenir avec pertinence pendant l'acte d'enseignement</li> <li>- Identifier avec précision les difficultés du joueur</li> <li>- Proposer des solutions judicieuses</li> <li>- Jouer des rétroactions avec à propos</li> <li>- S'adapter aux évolutions des apprentissages</li> <li>- Improviser face aux aléas du contexte</li> <li>- Aider les joueurs dans la gestion de la réussite et de l'échec</li> </ul>
<b>Evaluation de l'impact des actions d'entraînement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Présenter des bilans pédagogiques aux joueurs</li> <li>- Formaliser des bilans de compétence des joueurs</li> <li>- Etablir régulièrement des rapports d'activité</li> </ul>

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

UC 3 : Etre capable de diriger une équipe au minimum de niveau régional (U15 à Seniors)	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<b>Conception d'un projet de jeu</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer une philosophie de compétition adaptée à chaque catégorie et partagée par les différents acteurs du club ou de la structure</li> <li>- Maîtriser les systèmes de jeu essentiels, leurs animations</li> <li>- Adapter les systèmes de jeu aux caractéristiques des joueurs et de l'équipe</li> <li>- Organiser la mise en place des équipes au plan collectif</li> </ul>
<b>Organisation d'un système de compétition</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ordonner un système de jeu et son organisation</li> <li>- Définir les buts et résultats fixés</li> <li>- Procéder aux choix tactiques et stratégiques</li> <li>- Construire des outils d'observation et d'analyse du match</li> </ul>
<b>Gestion du déroulement du match</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer les joueurs à la compétition</li> <li>- Conseiller les joueurs dans l'approche de la compétition</li> <li>- Animer des réunions de préparation de match</li> <li>- Diriger les joueurs et l'équipe pendant la rencontre</li> <li>- Apporter les adaptations opportunes imposées par l'évolution du match</li> <li>- Maîtriser ses comportements</li> </ul>
<b>Maîtrise de l'après match</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Concourir au bon déroulement de la compétition</li> <li>- Réguler les comportements d'après match</li> <li>- Réaliser des bilans de match et de la compétition au plan individuel et collectif</li> <li>- Formaliser des bilans par cycle et en fin de saison</li> <li>- Se projeter dans la future saison</li> </ul>

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEFF<sup>3</sup>

UC 1 : Diriger un projet de formation dans une structure de haut niveau de football	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS ET TACHES
<b>Conception d'un projet de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaborer un projet de formation pour des jeunes pratiquant le football dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Organiser la formation dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Piloter les activités d'une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Se référer à une démarche d'ingénierie de projet,</li> <li>- Maîtriser l'ensemble des aspects de la formation du jeune liés à ceux du joueur professionnel,</li> <li>- Analyser les différents éléments composant le système de formation et leurs interactions entre elles et avec l'environnement.</li> </ul>
<b>Mise en œuvre d'un projet de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inscrire le projet de formation du jeune dans la politique sportive d'une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Discriminer les « points critères » induisant un plan d'actions (stratégie),</li> <li>- Analyser les caractéristiques économiques, politiques, socio-affectives du sport et du football,</li> <li>- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire d'une structure de haut niveau de football,</li> <li>- S'attacher à la configuration du cursus de formation du jeune préconisé par la Direction Technique Nationale de l'association membre de la FIFA.</li> </ul>
<b>Organisation des différentes activités d'un centre de formation ou d'un pôle espoirs ou d'un pôle national</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'informer des différentes politiques nationales et internationales liées à l'activité sportive du jeune en général et du football en particulier,</li> <li>- Appliquer le cahier des charges relatif au fonctionnement dans une structure de haut niveau de football.</li> </ul>
<b>Régulation du projet de formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des outils d'analyse du système de formation en symbiose avec le cahier des charges et permettant d'amender le projet lors de son évolution,</li> <li>- Veiller à l'adéquation entre les finalités et objectifs du projet en formation et les capacités et objectifs dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Proposer une politique de formation des jeunes en harmonie avec les finalités éducatives dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Inscrire ses activités et celles de ses équipes d'intervenants dans une logique de formation d'une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Organiser les conditions d'entraînement nécessaires à la formation du jeune joueur,</li> <li>- S'assurer de la qualité et du maintien des conditions d'entraînement et du suivi de leurs entretiens,</li> <li>- Etablir une organisation coordonnant les activités des différentes personnes et staffs intervenant dans la formation des jeunes,</li> <li>- Participer au montage et à la réalisation du budget alloué à la réalisation du projet de formation,</li> </ul>

<sup>1</sup> - Document extrait du Règlement B.E.F.F n° 15266 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »  
- Le référentiel de certification a été supprimé.  
- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action ».



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

<p><b>Définition d'une politique de recrutement de jeunes joueurs</b></p> <p><b>Communication du projet de formation aux différents acteurs</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser l'enseignement scolaire et le suivi des études, en harmonie avec les exigences de l'entraînement de haut niveau du jeune joueur,</li> <li>- Organiser les structures assurant une assistance médico-sportive ainsi qu'un accompagnement psycho-social personnalisé,</li> <li>- Formaliser la planification d'un cursus de développement du jeune joueur,</li> <li>- Déterminer la stratégie du plan d'action relatif au projet de formation.</li> <li>- Coordonner la gestion de l'effectif des différents publics « jeune » dans une structure de haut niveau de football.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir une politique de recrutement des jeunes,</li> <li>- Déterminer des protocoles de recrutement des jeunes joueurs,</li> <li>- Organiser les activités d'une cellule de recrutement.</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Formaliser le projet de formation à travers des documents,</li> <li>- Communiquer autour du projet de formation en interne et en externe,</li> <li>- Veiller au respect des finalités et valeurs éducatives induites par la pratique du football dans une structure de haut niveau de football.</li> </ul>
---	---



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

UC 2 : Piloter, en sécurité, un système d'entraînement visant à la formation d'un joueur de football	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS ET TACHES
<b>Organisation d'un système d'entraînement propre à la formation d'un jeune joueur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Analyser, dans une démarche systémique, les facteurs de performance du jeune joueur,</li> <li>- Maîtriser les logiques internes de la discipline « football »,</li> <li>- Gérer les potentialités et capacités des jeunes dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- S'adapter aux différents publics concernés par la formation de haut niveau,</li> <li>- Analyser sa pratique en tant qu' « éducateur-formateur »,</li> <li>- Organiser un système d'entraînement répondant aux exigences de qualité de la formation d'un joueur dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Développer des protocoles de formation propres à l'entraînement du joueur dans une structure de haut niveau de football.</li> </ul>
<b>Programmation des cycles d'entraînement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Construire des programmes d'entraînement visant au développement des différentes capacités du jeune joueur (athlétiques, technico-tactiques, mentales, morales),</li> <li>- Veiller à la transversalité des objectifs des différents programmes d'entraînement en fonction des différentes catégories d'âge.</li> </ul>
<b>Organisation d'une méthodologie d'entraînement propre à la formation d'un joueur de football,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser les connaissances techniques, tactiques, athlétiques, socio-psychologiques nécessaires à la formation du joueur dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Connaître les différentes méthodes et procédés d'entraînement spécifiques à la formation du haut niveau.</li> </ul>
<b>Adaptation d'une pédagogie spécifique à l'entraînement du jeune joueur</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'approprier les différentes évolutions du football des jeunes au plan national et international,</li> <li>- S'informer des nouvelles connaissances relatives aux méthodologies de l'entraînement, à la pédagogie,</li> <li>- Anticiper les évolutions en expérimentant de nouvelles méthodes,</li> <li>- Déterminer des buts et objectifs d'apprentissage par rapport aux buts et objectifs de performance,</li> <li>- Opter pour les méthodes pédagogiques les plus efficaces dans la formation du joueur dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Etre attentif aux contenus didactiques des séances d'entraînement d'un jeune en formation,</li> <li>- Animer « tout type » de séance d'entraînement de jeunes,</li> <li>- Organiser des entraînements personnalisés,</li> <li>- Coacher des équipes de jeunes en compétition en harmonie avec une philosophie de formation.</li> </ul>
<b>Préparation des jeunes aux futures compétitions de haut niveau et suivi de l'évolution du jeune joueur en formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparer des jeunes joueurs aux futures compétitions de haut niveau,</li> <li>- Examiner la possibilité d'imposer un même système de jeu pour l'ensemble des équipes de jeunes du club,</li> <li>- Veiller aux problèmes de récupération, de santé, d'hygiène,</li> <li>- Veiller à la qualité de la surveillance médico-sportive,</li> <li>- Maîtriser les outils informatiques favorisant l'analyse individuelle et collective des entraînements et compétitions jeunes dans une structure de haut niveau de football.</li> </ul>

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



### DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

#### Etablissement des bilans prospectifs d'un jeune joueur en formation

- Organiser l'éducation psychologique, la préparation mentale en harmonie avec l'âge biologique du jeune ainsi qu'avec les contenus et objectifs de l'entraînement,
- Définir des protocoles d'évaluation des potentialités, des résultats et des progressions,
- Mettre en œuvre les protocoles d'évaluation des potentialités, les résultats et les progressions en adéquation avec les programmes d'entraînement,
- Introduire des indicateurs de réussite dans le système d'entraînement,
- Etablir une prospective individuelle de réussite en fonction de l'évolution des performances du jeune,
- Formaliser des bilans sportifs, scolaires, éducatifs et échange individuellement avec le jeune,
- Evaluer les résultats et en assumer les conséquences,
- Informer les dirigeants des résultats,
- Communiquer au sujet du jeune et de ses résultats avec la structure familiale, avec la structure scolaire ...
- Assurer la sécurité des pratiquants et des tiers pendant les séances d'entraînement et les compétitions.

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

UC 3 : Gérer les relations humaines	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS ET TACHES
<b>Management d'une équipe d'encadrement,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manager une équipe d'encadrement de formation des jeunes dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Diriger une équipe de formateurs intervenant dans une structure de haut niveau de football,</li> <li>- Développer, au sein d'une structure de formation de jeunes, un « management participatif ».</li> </ul>
<b>Adaptation de sa communication aux différents acteurs d'une structure de haut niveau de football,</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conduire des actions de relations publiques,</li> <li>- Maîtriser les différents outils de communication (internet, vidéo ...),</li> <li>- Savoir communiquer en direction des différents publics en personnalisant les formes de relation en interne et en externe,</li> <li>- Communiquer avec les dirigeants du département « jeunes » : fonctionnement, résultats, difficultés, prospective ...,</li> <li>- Entretien des relations avec les responsables de la structure de haut niveau de football.</li> <li>- Insister sur le devoir de qualité des relations humaines avec le personnel des différents services,</li> <li>- Maîtriser ses comportements face aux aspirations excessives de l'environnement,</li> <li>- Maîtriser la promotion de la politique de formation « jeunes » de la structure de haut niveau de football,</li> <li>- Travailler en harmonie avec l'ensemble des entraîneurs de la structure de haut niveau de football,</li> <li>- Gérer les relations la structure de haut niveau de football, et les associations dont sont issus les jeunes.</li> </ul>
<b>Accompagnement d'un jeune en formation dans la réalisation de son projet de vie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'investir dans la construction d'un projet individuel du jeune en formation,</li> <li>- Accompagner chaque jeune dans le suivi de son projet de formation,</li> <li>- Veiller à ce que le projet individuel du jeune représente et demeure une quête personnelle,</li> <li>- Aider le jeune à envisager sereinement l'après « période de formation »,</li> <li>- Assister le jeune dans ses évolutions sportives, scolaires, sociales, comportementales,</li> <li>- Inciter le jeune à découvrir de nouveaux centres d'intérêt multiculturels,</li> <li>- S'entretenir régulièrement avec l'entourage éducatif du jeune,</li> <li>- Accompagner le développement mental et éthique du jeune par une meilleure connaissance de lui-même,</li> <li>- Inciter le jeune à utiliser différents procédés de reconnaissance identitaire,</li> <li>- Manager les activités du psychologue sportif, du préparateur mental, des intervenants extérieurs,</li> <li>- Contribuer à l'enseignement des qualités morales,</li> <li>- Etre intransigeant face au devoir d'éthique du jeune et des éducateurs-formateurs,</li> <li>- Narrer aux jeunes en formation l'identité de la structure,</li> <li>- Promouvoir les relations d'affection entre le jeune en formation et son club formateur,</li> <li>- Organiser des actions de formation fédérales à l'intention des jeunes.</li> </ul>

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

<p><b>Promotion des actions de formation professionnelle continue</b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Proposer des actions de formation à l'intention des éducateurs/formateurs des jeunes,</li><li>- Organiser des actions de formation mentale à l'intention des éducateurs/formateurs de jeunes,</li><li>- Participer aux actions de formation professionnelle continue régies par l'association membre de la FIFA,</li><li>- Sensibiliser à la compréhension des lois du jeu et les appliquer dans des séquences d'arbitrage,</li><li>- Informer les jeunes sur les dangers des conduites addictives (dopage, drogue ...),</li><li>- Echanger avec les jeunes sur les dérives du football et des débordements possibles de l'environnement.</li></ul>
---	---

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030  
Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ANNEXE 3 : LE REFERENTIEL D'ACTIVITES DU BEPF<sup>4</sup>

UC 1 : Diriger le projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS et TACHES
<p><b>Conception du projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Se référer à une démarche systémique relative à l'ingénierie de projet,</li> <li>- Inscrire le projet sportif dans la politique générale du club ou de sa fédération nationale,</li> <li>- Examiner les diverses spécificités du club ou de la sélection nationale (dirigeants élus, acteurs, infrastructures, culture/club/fédération nationale) et de son environnement,</li> <li>- Se référer à ses savoirs d'expérience,</li> <li>- Construire des outils d'analyse de la performance de haut niveau,</li> <li>- Utiliser des moyens informatiques pour évaluer les résultats.</li> </ul>
<p><b>Pilotage d'un projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Connaître les règles financières et administratives à respecter dans le département « gestion »,</li> <li>- Observer l'ensemble du cursus de formation des joueurs dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale</li> <li>- Développer une politique des besoins et du recrutement en adéquation avec les capacités et objectifs d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale.</li> </ul>
<p><b>Régulation du projet sportif d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inciter à la mise en place de structures (encadrement, infrastructures) nécessaires au développement d'une pratique de haut niveau,</li> <li>- Fixer les buts et objectifs du projet à atteindre,</li> <li>- Formaliser la stratégie du plan d'action relative au projet sportif,</li> <li>- Communiquer la maquette du projet aux dirigeants du club ou de sa fédération nationale,</li> <li>- Informer les différents groupes d'acteurs du club ou de sa fédération nationale du projet sportif,</li> <li>- S'assurer de la réalisation du projet,</li> <li>- Organiser un système d'indicateurs jugeant les évolutions du projet,</li> <li>- Apporter les régulations nécessaires en fonction des écarts relevés entre ce qui était objectivé et l'état de réalisation,</li> <li>- Respecter les finalités et valeurs portées par la pratique du football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale,</li> <li>- Participer à la lutte contre les excès (violence, tricherie, corruption) liés à la pratique compétitive,</li> <li>- S'investir dans la lutte contre les conduites addictives (dopage),</li> <li>- Maîtriser le cadre juridique et réglementaire d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels,</li> <li>- Analyser les caractéristiques sociales, économiques, politiques et culturelles du football,</li> <li>- Etre attentif aux différentes évolutions juridiques nationales, UEFA et FIFA.</li> </ul>

<sup>1</sup> - Document extrait du Règlement B.E.P.F n° 15268 (R.N.C.P) et intitulé « Référentiel d'activités et de certification »

- Le référentiel de certification a été supprimé.

- Le libellé du référentiel d'activités a été complété par la notion « d'action »

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

UC 2 : Piloter le système d'entraînement, en sécurité, de l'équipe première de football dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS ET TACHES
<p><b>Direction d'un système d'entraînement de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser le système d'entraînement,</li> <li>- Diriger le système d'entraînement,</li> <li>- Maîtriser l'ensemble des connaissances nécessaires à la construction de l'entraînement de haut niveau,</li> <li>- Coordonner les différents axes de la préparation du joueur (athlétique, technique, tactique, mentale) dans le respect de l'intégrité physique et morale du joueur,</li> <li>- Favorise la mise en place de séances spécifiques prenant en compte la préparation mentale à la compétition de haut niveau,</li> <li>- Se porter garant de la relation : entraînement-compétition-performance-résultats,</li> <li>- Susciter des échanges entre les différents acteurs du staff technique ainsi qu'avec les autres cellules de développement de la performance,</li> <li>- Diriger des séances d'entraînement pour les équipes de haut niveau d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels en toute sécurité, ou d'une sélection nationale,</li> <li>- Formaliser une approche didactique et pédagogique adaptée au haut niveau,</li> <li>- Proposer des contenus d'entraînement à l'aide de logiciels spécifiques.</li> </ul>
<p><b>Entraînement, à la réalisation de la performance de football de haut niveau, les joueurs de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluer le système d'entraînement (fonctionnement, résultats),</li> <li>- Utiliser des outils d'évaluation,</li> <li>- Etudier les résultats de l'expertise,</li> <li>- Introduire ces constats dans l'organisation de l'entraînement,</li> <li>- S'interroger sur des dysfonctionnements et sur les écarts entre objectifs et résultats,</li> <li>- Concevoir des outils spécifiques au service de l'entraîneur,</li> <li>- Commenter collectivement et individuellement les bilans sportifs,</li> <li>- Déterminer les indicateurs nécessaires de résultats intermédiaires,</li> <li>- Se construire une culture stratégique,</li> <li>- Connaître et maîtriser l'ensemble des aspects de la compétition de haut niveau,</li> <li>- Rappeler aux différents acteurs œuvrant dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale, les exigences de la compétition de haut niveau,</li> <li>- Connaître les lois du jeu et leurs applications dans la compétition de haut niveau,</li> <li>- Analyser une compétition internationale et les évolutions du jeu de haut niveau.</li> </ul>
<p><b>Adaptation sur la base d'évaluations, les différents plans d'entraînement aux différentes évolutions du contexte</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Approfondir ses connaissances des nouvelles technologies,</li> <li>- Analyser les performances d'un joueur, d'une équipe à l'aide de montages vidéo,</li> <li>- Construire un montage vidéo susceptible d'optimiser le rendement collectif de l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale,</li> <li>- Analyser le rendement de l'équipe en se référant à des outils informatiques,</li> <li>- S'approprier les différents facteurs de la performance,</li> <li>- Déterminer les buts et objectifs de la préparation à long, moyen et court terme,</li> </ul>

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>



## VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



### DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

	<ul style="list-style-type: none"><li>- S'engager dans une logique de recherche de performance de haut niveau,</li><li>- S'informer de la remise en condition des blessés, des absents,</li><li>- Coordonner le suivi des différentes programmations d'entraînement,</li><li>- Savoir gérer les charges d'entraînement : effort/récupération, entraînement/compétition.</li></ul>
--	---



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

UC 3 : Manager, en compétition, l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale	
REFERENTIEL D'ACTIVITES	
ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS ET TACHES
<b>Direction d'une équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'approprier les différents systèmes et animations de jeu,</li> <li>- Faire adopter à son équipe le système de jeu le plus compétitif,</li> <li>- Préparer son équipe au rythme de la compétition de haut niveau,</li> <li>- Préparer stratégiquement l'équipe première d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale, à affronter un adversaire particulier (jeu spécifique, enjeux, environnement),</li> <li>- Réguler les relations entre les joueurs (ambiance du vestiaire),</li> <li>- Enoncer clairement des règles et des valeurs communes,</li> <li>- Mobiliser les joueurs à l'approche de la compétition de haut niveau (avant match, préparation de la compétition).</li> </ul>
<b>Coaching, en compétition, de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Coacher l'équipe en vue d'obtenir le rendement le plus performant,</li> <li>- Savoir gérer l'effectif (titulaires, remplaçants) en réponse aux exigences de la compétition,</li> <li>- Répondre par des solutions efficaces aux problèmes posés par l'équipe adverse pendant le match,</li> <li>- Se projeter rapidement dans la prochaine compétition.</li> </ul>
<b>Evaluer le rendement de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déterminer les besoins de recrutement avec pour objectif d'améliorer les performances de l'équipe à court et long terme,</li> <li>- Organiser l'observation de joueurs dont le profil s'intègre dans le projet sportif (avec la cellule de recrutement),</li> <li>- Coordonner le fonctionnement de la cellule « observation-recrutement ».</li> </ul>
<b>Optimisation des capacités de performance de l'équipe première d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Veiller à la dynamique positive du groupe-équipe (entraînement, vie collective, résultats),</li> <li>- Analyser les résultats et l'évolution d'une compétition de haut niveau (performance collective et individuelle).</li> </ul>

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



## DOSSIER VAE PARTIE 2 BMF-BEF-BEFF-BEPF

### UC 4 : Manager un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale

#### REFERENTIEL D'ACTIVITES

ACTIVITES	COMPETENCES ASSOCIEES AUX ACTIVITES, ACTIONS ET TACHES
<p><b>Management des joueurs, de l'équipe première et des différents staffs d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimiser son expression orale,</li> <li>- Echanger objectivement avec les dirigeants (projets, résultats, évolutions, perspectives),</li> <li>- Maîtriser la communication non verbale,</li> <li>- Réaliser une critique positive collective et individuelle.</li> </ul>
<p><b>Maîtrise du stress développé par les compétitions de football autorisant l'utilisation de joueurs professionnels, ou une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Gérer le stress suscité par l'incertitude de la compétition et par la surreprésentation des résultats,</li> <li>- Maîtriser ses comportements et émotions face à la pression des résultats dans ses actions et relations quotidiennes,</li> <li>- Assumer les résultats et en évaluer les conséquences,</li> <li>- Savoir gérer les crises et les conflits,</li> <li>- Manifester une grande cohérence dans les prises de décision,</li> <li>- Adopter une attitude constructive.</li> </ul>
<p><b>Echanges avec les différents acteurs d'un club de football autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou une sélection nationale</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Manager les différents sportifs et groupes d'intervenants dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale</li> <li>- Manifester son leadership à l'ensemble des acteurs du département sportif et technique d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale,</li> <li>- Savoir travailler en collégialité et déléguer des responsabilités,</li> <li>- Organiser les ressources humaines en tenant compte des compétences et des besoins,</li> <li>- Tisser un réseau de relations avec les autres secteurs d'un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou d'une sélection nationale.</li> </ul>
<p><b>Gestion de sa communication avec l'environnement et divers médias</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Inviter les joueurs à concrétiser leur projet personnel à travers le projet sportif de l'équipe et du club, ou de la fédération nationale,</li> <li>- Aider les joueurs à se concentrer sur leurs performances et non sur les seuls résultats,</li> <li>- Dégager une impression de confiance face à la compétition,</li> <li>- Réguler le comportement de ses joueurs pendant la compétition,</li> <li>- Gérer l'ambiance d'après-match (joueurs, médias, supporters),</li> <li>- Veiller à la dynamique positive du groupe-équipe (entraînement, vie collective, résultats),</li> <li>- Instaurer un climat de confiance et de recherche du plaisir,</li> <li>- Communiquer en utilisant l'ensemble des médias intervenant dans un club autorisé à utiliser des joueurs professionnels, ou dans une sélection nationale,</li> <li>- Participer activement aux activités de communication produites par le club ou sa fédération nationale (TV, internet, forums),</li> <li>- Communiquer en direction des différents publics avec les différents acteurs,</li> <li>- Prodiguer des principes collectifs tout en prêtant une attention spécifique à chacun,</li> <li>- Conduire des actions de relations publiques,</li> <li>- Développer sa qualité d'écoute,</li> <li>- Construire un réseau de ressources (humaines, technologiques),</li> <li>- Accompagner les joueurs professionnels au plan socioculturel et professionnel en se référant à des entretiens individualisés,</li> <li>- Percevoir la personnalité et la psychologie du joueur professionnel,</li> <li>- Inciter les joueurs à se préparer à maîtriser certaines techniques d'expression et de communication,</li> <li>- Améliorer le degré de communication entre les joueurs,</li> <li>- Participer à des réunions avec ses dirigeants.</li> </ul>

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030

Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région



# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



DOSSIER VAE PARTIE 2  
BMF-BEF-BEFF-BEPF

## ADRESSES UTILES

IR2F	COORDONNES	IR2F	ADRESSE
<u>Auvergne Rhône Alpes</u>	350B, avenue Jean Jaurès 69007 LYON 04.72.15.30.76 <a href="mailto:formations@laurafont.fff.fr">formations@laurafont.fff.fr</a>	<u>Méditerranée</u>	<b>Europôle de l'Arbois</b> <b>390 Rue Denis Papin - CS 40461</b> <b>13592 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3</b> <b>04.42.90.17.99</b> <b><a href="mailto:lr2f@mediterranee.fff.fr">lr2f@mediterranee.fff.fr</a></b>
<u>Bourgogne Franche Comté</u>	14F Rue Pierre de Coubertin Parc Mirande – 21000 DIJON 03.45.42.13.77 <a href="mailto:cgrillot@lbfc.fff.fr">cgrillot@lbfc.fff.fr</a>	<u>Normandie</u>	25 avenue Nelson Mandela CS 95333 14053 Caen Cedex 4 02.76.86.21.03 <a href="mailto:vlevasseur@normandie.fff.fr">vlevasseur@normandie.fff.fr</a>
<u>Bretagne</u>	29 rue de la Marebaudière CS 96838 Commune de Montgermont 35768 SAINT GREGOIRE Cedex 02.99.35.44.62 <a href="mailto:irff@footbretagne.fff.fr">irff@footbretagne.fff.fr</a>	<u>Nouvelle Aquitaine</u>	Centre Technique du Haillan 17 bis rue Joliot Curie CS 60139 33167 ST MEDARD EN JALLES CEDEX 05.45.61.84.50 <a href="mailto:lr2f@lfna.fff.fr">lr2f@lfna.fff.fr</a>
<u>Centre Val de Loire</u>	CTR - Route de Velles 36000 CHATEAUROUX 02.54.60.24.66 <a href="mailto:sthibault@centre.fff.fr">sthibault@centre.fff.fr</a>	<u>Occitanie</u>	1 route de Cépet BP 200 31180 CASTELMAUROU Cedex 05.61.37.67.99 <a href="mailto:formation@occitanie.fff.fr">formation@occitanie.fff.fr</a>
<u>Grand Est</u>	LGEF – Etablissement de REIMS 9 bis rue des bons malades CS 20026 – 51716 REIMS Cedex 03.26.79.72.84 <a href="mailto:rchalenton@fff.fr">rchalenton@fff.fr</a>	<u>Paris Ile de France</u>	5 place de Valois 75001 Paris 01.42.44.43.37 <a href="mailto:formations@paris-idf.fff.fr">formations@paris-idf.fff.fr</a>
<u>Hauts de France</u>	47 avenue du Pont de Bois CS 20363 59666 VILENEUVE DASQ CEDEX 03.59.08.59.68 <a href="mailto:mbabeur@lfhf.fff.fr">mbabeur@lfhf.fff.fr</a>	<u>Pays de la Loire</u>	172 boulevard de Pas Enchantés BP 63507 44235 SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE Cedex 02.40.80.70.77 <a href="mailto:alongepe@lpfl.fff.fr">alongepe@lpfl.fff.fr</a>

### Coordonnées Institut de Formation du Football – VAE BEFF et BEPF :

IFF – Sandra PRADO - [sprado@fff.fr](mailto:sprado@fff.fr)  
Centre national du football - Domaine de Montjoye  
78 120 Clairefontaine en Yvelines  
01.34.84.08.22.

LIGUE MEDITERRANEE DE FOOTBALL  
S.A.G. 11.723 - SIRET 782 812 903 00030  
Siège social : Europôle de l'Arbois - 390, Rue Denis Papin - CS 40461 - 13592 AIX EN PROVENCE Cedex 3  
T : +33 (0)4 42 90 17 80 - F : +33 (0)4 42 54 15 65 - [secretariat@mediterranee.fff.fr](mailto:secretariat@mediterranee.fff.fr) - <https://mediterranee.fff.fr>

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL  
Agréée par le Ministère de la Guerre n°7615 - Reconnue d'utilité publique par décret du 4 décembre 1922  
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro : 93130968113 auprès du Préfet de la Région